Zeitschrift: Technique agricole Suisse Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 47 (1985)

Heft: 1

Rubrik: Foires et expositions

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Foire suisse de la machine agricole à Lausanne

du 7 au 12 février 1985

L'agriculture hier – aujourd'hui – demain

L'exposition spéciale au sein de l'AGRAMA 85 est placée sous le thème «L'agriculture hier – aujourd'hui – demain». «Hier» est représenté par une exposition du Musée suisse pour l'agriculture et la technique agraire «Burgrain» à Alberswil LU. «Aujourd'hui» est représenté par le grand choix de produits offert par l'AGRAMA 85. La troisième partie est consacrée à l'avenir où des exemples pratiques démontrent les avantages apportés à l'agriculteur par l'utilisation de moyens modernes comme l'électronique, le vidéotex ou l'ordinateur personnel dans le développement de machines agricoles.

L'ASETA – Partenaire de l'agriculteur

L'ASETA accueillera à nouveau ses nombreux amis et visiteurs à son stand traditionnel. Une revue à thèmes vous renseignera sur les différents services de l'ASETA et les nombreux cours que vous pouvez fréquenter dans les Centres de cours de l'ASETA soit à Riniken AG ou à Grange-Verney VD. Le point de mire de notre stand d'information sera le modèle d'un frein de remorque hydraulique y compris son essieu de remorque. Nous invitons cordialement tous les membres et membres (en puissance) à venir freiner gratuitement à notre stand no 111, halle 1.

Le climat est devenu plus rude . . .

Exposé de R. Ballmer, La Chaux-de-Fonds, pésident de l'ASMA, lors de la conférence de presse de l'Ass. suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles du 30 nov. 1984 au musée suisse de l'agriculture «Burgrain» LU.

On ne saurait parler de la situation de la branche agricole sans analyser aussi le développement dans l'agriculture en général et le reste de l'industrie. Pas besoin de souligner que le climat économique est devenu d'une manière générale plus rude ces dernières années. L'industrie souffre d'une surcapacité, de la disparité des monnaies, du protectionisme des Etats, des charges sociales continuellement en augmentation entraînant des coûts de production plus élevés et de bien d'autres facteurs. Côté consommateurs, nous constatons des besoins largement comblés, donc des marchés saturés. Face à une évolution modeste ou même négative des salaires, le consommateur éprouve une certaine crainte de l'avenir qui paralyse son désir d'acheter.

C'est dans cette perspective qu'il faut voir aussi les problèmes de la branche du machinisme agricole:

- La surcapacité côté offre entraîne une lutte très ardue de la concurrence, voire une compétition d'évincement manquant de tout sens d'économie industrielle. Ce problème ne peut pas être résolu par une association telle que la nôtre, mais uniquement par le marché.
- Il existe toujours le problème des marges excessives appelées «marges grises». Par des rabais spectaculaires ou des tarifs de reprise exceptionnels, elles permettent au vendeur de donner au consommateur l'impression d'une affaire particulièrement avantageuse. Il est vrai que ce système est de vielle tradition particulièrement dans l'agriculture. Cela n'empèche pourtant pas que ces marges grises fassent souvent des perdants, qu'il s'agisse du vendeur ou de l'acheteur. On ose bien préciser ici que vu la situation ardue de la compétition, le des machines commerce agricoles se trouve souvent côté perdant, ce qui sur le moment peut réjouir l'acheteur, mais qui en fin de compte n'est pas à son avantage non plus.

L'Association Suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles se bat énergiquement pour une véritable transparence, c.à.d. pour des prix nets raisonnables. Des négociations y relatives sont en cours et nous espérons qu'elles aboutiront à un résultat réjouissant pour tous les partenaires intéressés – y compris l'agriculture.

- La fluctuation des monnaies déjà citée et la politique différentielle des prix de fabricants étrangers conduisent également à des déformations de la compétition qui à l'occasion font paraître attractives des importations directes d'un pays limitrophe. Des calculations exactes montrent pourtant que l'acheteur est loin de recevoir les avantages auxquels il s'attendait d'abord. C'est ce problème aussi que l'Association des fabricants et commerçants de machines agricoles cherche à resoudre par la recherche de transparence et de conditions comparables.

L'agriculture suisse a connu durant les décennies écoulées une mécanisation formidable, provoquée à l'origine par le fort renchérissement de la main d'œuvre. La technique agricole facilite le travail de l'agriculteur, augmente la productivité de travail et permet la simplification de l'entreprise et les spécialisations. Après ce développement fougueux, le marché des machines agricoles est en Suisse largement saturé, sauf quelques exceptions telles que peut-être les installations de séchage en grange et les machines automatiques à traire. Le marché des machines agricoles est devenu un marché de remplacement.

Bien entendu, la mission de la branche des machines agricoles n'est pas résolue une fois pour toutes – elle se déplace simplement et on peut-être dire qu'on se trouve actuellement dans cette branche au seuil, voir même au cœur d'une nouvelle ère. Et justement dans l'agriculture suisse aux besoins grandement différenciés, il existe la

possibilité de tenir davantage compte de ces particularités. Deux exemples: On peut penser d'une part à des machines et outils de travail spécialisés peut-être pour l'agriculture de montagne, mais d'autre part aussi à des besoins nouveaux et à des connaissances débouchant par ex. sur une demande en techniques visant l'économie d'énergie et la protection de l'environnement.

De toute manière, la branche des machines agricoles se considère toujours comme partenaire de l'agriculture. Comme la branche porte de l'intérêt à une saine paysannerie – elle soutient de ce fait les revendications paysannes quant à des prix couvrant les frais et des conditions d'existence favorables – l'agriculture doit de son côté porter de l'intérêt à une branche puissante des machines agricoles.

C'est dans cet ordre d'idées que le Foire Suisse de la machine agricole AGRAMA doit continuer à ouvrir ses portes. L'AGRAMA permet à l'agriculteur de se faire une image exacte des machines existant en Suisse, machines éprouvées et construites pour les conditions suisses.

Avec plus de 200 exposants présentant leurs produits et nouveautés sur une surface de 37'000 m², l'AGRAMA 85 n'aura jamais été aussi importante et complète. Cette exposition est donc lieu idéal pour l'agriculteur suisse à la recherche d'informations. Nous nous ferons un plaisir d'accueillir, aussi à l'AGRAMA 85, de nombreux visiteurs de toute la Suisse et de l'étranger.

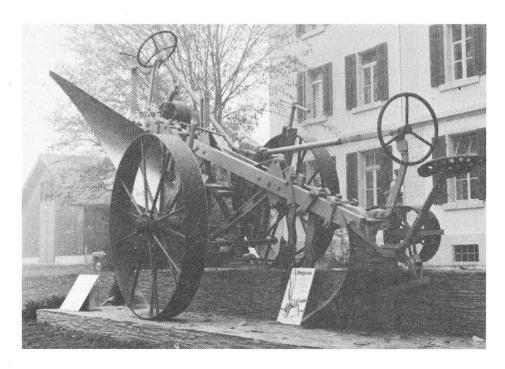
Charrue imposante pour le musée «Burgrain»

On a fait don au musée agricole suisse «Burgrain» à Alberswil/
LU d'une pièce imposante en souvenir des temps légendaires de la technique agricole. Cette énorme charrue, symbole de toute une époque de labeurs, a été placée bien en vue devant l'aile principale du musée.

Cette charrue basculante historique est un don de MM. E. Forestier & fils de Chancy GE. La maison Bell à Kriens et ses apprentis se sont chargés de la réparation de l'engin pendant quelques 500 heures de travail – gratuitement – soulignons-le! Et dire qu'il a fallu de peu que la charrue ne passe au service de la vieille ferraille!

Quel est l'historique de cette donation?

En février 1982, Edgar Forestier & fils se sont adressés à la Station fédérale de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural (FAT) à Tänikon TG pour savoir si cette station était intéressée, pour son musée, a l'acquisition de cet engin de labourage extraordinaire. La FAT refusa cette offre, mais se mit immédiatement en rapport avec le musée Burgrain qui sauta sur cette occasion exceptionnelle, véritable don du ciel. Le conservateur, M. Walter Steiner, contacta instantanément Messieurs Forestier père et fils. Les genevois se mirent rapidement d'accord de faire don de cette



belle pièce au musée. Ce genre de charrue a été très utilisée au tournant du siècle sur les vastes étendues d'Europe et des Etats-Unis. Elle ne servit pas uniquement aux labours sur de grands domaines, mais également au de défrichement nouveaux champs. Sur les deux côtés en bout de champ, on installait des machines à vapeur (des locomobiles) qui tiraient ces charrues «Mammouth» d'un côté à l'autre au moyen de palans. La charrue de Burgrain a été construite en France autour de 1900 et pèse 2000 kg.

Hans Marti, Nebikon

Les heures de visite du musée sont les suivantes: du 1er avril au 31 octrobre, mardi-dimanche (y compris): 14.00-17.00 heures. Les groupes et sociétés s'adresseront à temps pour bénéficier d'autres heures de visite à leur convenance. Il en va de même pour l'époque du 1er novembre au 31 mars. (trad. cs.)

Délai à ne pas manquer

Les demandes de ristourne partielle concernant les droits de douane pour les carburants utilisées à des fins agricoles en 1984 doivent être adressées à l'Office communal pour la culture des champs avant le 15 février 1985. Passé cette date, l'office en question ne pourra plus les prendre en considération. ASETA